

19 novembre 2007



ALLOCUTION DE FADILA LAANAN

Présentation de la circulaire Alpha-Culture

Maison du livre – Saint-Gilles – Lundi 19 novembre 2007

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de lancer, aujourd'hui, une ligne programmatique « Alpha-Culture » destinée aux organismes d'alphabétisation de la Communauté française afin de soutenir des micro-projets de pratiques artistiques dans le cadre des formations à l'alphabétisation. J'ai décidé de consacrer un budget de 60.000 euros, dès 2008, à ces projets.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des compétences de l'Education permanente et conforte les liens entre culture, expression artistique, citoyenneté et formation.

Plusieurs enjeux et constats m'ont conduite à définir ce programme:

- J'estime que les pratiques créatives sont essentielles dans les processus d'apprentissage.
- Une de mes priorités dans le cadre des Etats Généraux de la Culture est l'accessibilité et la participation la plus large des publics.
- Dans ce cadre, je suis particulièrement attentive à renforcer l'accès à la Culture des publics les plus fragilisés socialement et économiquement.

Dès lors, il était essentiel, pour moi, de prévoir un financement qui favorise le développement de tels projets.

Le recours aux langages artistiques autant que l'accès à la culture sont des enjeux essentiels dans le parcours de l'apprenant. Il ne s'agit pas d'un détour par la culture ou d'un complément culturel, mais de soutenir une stratégie pédagogique centrée sur les pratiques culturelles et artistiques qui entre pleinement dans le processus d'alphabétisation.

Le travail d'alphabétisation porte sur la langue, un outil culturel essentiel pour se situer dans son environnement en tant que citoyen.

Les opérateurs majeurs d'alphabétisation sont, d'ailleurs, tous convaincus de l'importance d'intégrer une plus-value culturelle dans le processus de formation des adultes en difficulté face à l'écrit.

Des organismes tels que « Lire et Ecrire », « Alpha Mons-Borinage », « Le Collectif Alpha » ou « Le Miroir Vagabond » en ont démontré l'importance.

Le passage par une pratique artistique produit un effet structurant permettant à la personne de mieux se positionner dans le groupe et dans la formation.

Ce qui pourrait apparaître comme un luxe, est en fait une action essentielle pour mobiliser les participants aux formations Alpha.

Ces actions culturelles peuvent intervenir à différents moments :

- En amont : avant de commencer l'apprentissage pour entrer en contact, explorer ses capacités et découvrir ses compétences.
- En parallèle : pour consolider les acquis et élargir le champ des possibles.
- En aval : pour remobiliser un apprenant confronté à des difficultés, sujet au découragement et l'inciter à ne pas abandonner sa formation en lui ménageant un espace ludique où il est possible de retrouver confiance en son potentiel.

Le formateur en alphabétisation est un généraliste et il n'est pas armé pour mener, seul, ce type de projet artistique.

Bien souvent, les moyens des opérateurs sont consacrés aux formations elles-mêmes et la plupart des organismes n'ont pas de ressources disponibles leur permettant d'engager ponctuellement un intervenant artistique, pour assumer des projets créatifs spécifiques et limités dans le temps.

Il est essentiel que ce volet culturel de l'action puisse être mené avec des professionnels du monde de l'art que ce soit des animateurs-artistes, des institutions culturelles ou des associations socio-artistiques. Leur intervention garantit la qualité de la démarche sur le plan artistique.

Il est important, aussi, que le projet puisse être relié à la formation en cours et s'inscrire dans une approche dynamique de l'apprentissage. Une collaboration constructive entre le partenaire d'alphabétisation et le partenaire culturel doit soutenir l'action. Au-delà du projet réalisé dans le cadre de la formation, l'enjeu est aussi d'amener les institutions culturelles à développer des stratégies d'actions pour toucher ces publics.

J'espère, également, que cet éveil aux pratiques artistiques suscitera l'envie pour les participants de pousser les portes des nombreuses associations culturelles et de poursuivre leurs découvertes.

Concrètement, ce budget sera accessible pour les opérateurs d'alphabétisation reconnus ou agréés pour des projets conçus et organisés en collaboration avec une structure socio-artistique reconnue ou une personne ayant des compétences reconnues dans le domaine artistique et pédagogique.

Nous savons tous que ce qui peut éveiller en nous le désir d'apprendre et de découvrir, c'est de vivre des expériences qui fassent sens dans notre imaginaire, qui nous étonnent, nous émeuvent, nous donnent envie d'en savoir plus, de nous exprimer.

L'Art et la Culture ont ce pouvoir de nous amener à regarder le monde autrement.

Fadila LAANAN

Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel

Contact:

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/213.17.00

Direct : +32/(0)2/213.17.48

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be